

ELECTIONS :

Composante : EUR HEALTHY

Collège : B – Autres enseignants et personnels assimilés

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Scrutin du 24 mars 2022

LISTE DES CANDIDAT.E.S

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie¹ : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste :

Nom et prénom des candidats

COMPOSANTE/ETABLISSEMENT
OU LIEU D'AFFECTION

N° 1

N° 2

Chacun des membres de la liste doit remplir par ailleurs la déclaration individuelle de candidature (annexe 2)

Fait à _____, le _____

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :

La présente déclaration de candidature doit être adressée à l'EUR HEALTHY par lettre recommandée ou déposée auprès de Madame Valérie HIZEBRY, Coordinatrice de projet de l'EUR HEALTHY, Campus STAPS, Plaine du Var – 261 boulevard du Mercantour – 06205 NICE
Cedex 3 **avant le mercredi 9 mars à 16H.**

¹Conformément aux dispositions de l'arrêté n°95/2021 en date du 28/09/2021, tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.